EPREUVE D'ADMISSION

EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE TRAVAUX PRATIQUES

Cette épreuve se divise en deux parties :

- une première partie « écrite » (2h30) consacrée à la conception et à l'organisation de travaux pratiques (éventuellement à la description de ceux-ci),
- une deuxième partie « orale » (3h30) permettant de proposer une exploitation pédagogique de ces travaux pratiques.

Cette deuxième partie nécessite une phase de préparation (durée 2h30) précédant l'exposé devant le jury suivi de l'entretien (durée 1h).

CA PLP Interne

Section: Biotechnologies

Option : Santé – Environnement

Session 2004

Epreuve d'admission

Exploitation pédagogique de travaux pratiques

Calculette non autorisée

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient: 2

Sujet n° 1

« L'entretien des locaux et des matériels dans une cuisine de collectivité »

L'épreuve a une durée totale de 6 heures.

Vous disposez des 5 premières heures pour

- répondre <u>par écrit</u> aux questions posées dans la 1^{ère} partie de l'épreuve ; votre copie sera relevée 2 h30 après le début de l'épreuve.
- préparer vos réponses aux questions posées dans la 2^{ème} partie de l'épreuve.

A l'issue de ces 5 heures, vous exposerez au jury vos réponses aux questions posées dans la 2^e partie de l'épreuve, cette phase sera suivie d'un entretien avec le jury (prévoir votre exposé sur 20 à 30 minutes environ).

Exposé et entretien : durée 1 heure.

Première partie de l'épreuve :

Conception et organisation d'une activité pratique.

A partir du titre du sujet « L'entretien des locaux et des matériels dans une cuisine de collectivité », de vos connaissances, de la description d'une cuisine de collectivité (annexe 1) et de l'extrait du plan de nettoyage (annexe 2) :

- 1. Présenter l'organisation générale de l'activité d'entretien des locaux et des matériels de cette cuisine.
- 2. Décrire **les techniques professionnelles mises en œuvre** pour réaliser les opérations quotidiennes de nettoyage et de désinfection du matériel et des locaux en fin de service.

Pour chaque technique:

- 2.1 préciser l'objectif et le principe de la technique et les justifier à l'aide de vos connaissances scientifiques et/ou technologiques ;
- 2.2 indiquer les équipements, les matériels, les produits, les documents nécessaires ; en préciser les caractéristiques ;
- 2.3 indiquer les points réglementaires à respecter ;
- 2.4 préciser, s'il y a lieu, les consignes de sécurité et d'ergonomie spécifiques à respecter ;
- 2.5 présenter les outils et/ou les méthodes utilisables pour contrôler l'efficacité de la technique.

Deuxième partie de l'épreuve :

Exploitation pédagogique de l'activité pratique

1- Présenter une séquence d'enseignement de sciences appliquées en lien avec l'activité pratique :« L'entretien des locaux et des matériels dans une cuisine de collectivité », pour une classe de :

Certificat d'Aptitude Professionnelle Cuisine

- 1.1 définir les objectifs de la séquence : objectif général, objectifs et chronologie des séances ;
- 1.2 situer la séquence dans le projet de formation (place dans le projet disciplinaire et articulations avec les autres disciplines).

Justifier vos choix pédagogiques.

2- Présenter l'organisation de l'une des séances de cette séquence :

- 2.1 préciser ses objectifs, décrire les situations d'apprentissage qui permettront de les atteindre, lister les contenus d'enseignement spécifiques de cette séance ;
- 2.2 préciser les conditions matérielles à réunir pour cette séance ;
- 2.3 indiquer et décrire les documents utilisés par le professeur et ceux qui seront remis aux élèves ;
- 2.4 indiquer les modalités d'évaluation prévues.

Justifier vos choix pédagogiques.

Annexe 1 : description de la cuisine de collectivité.

Annexe 2 : extraits du plan de nettoyage.

Annexe 3 : extraits du référentiel des activités professionnelles du CAP Cuisine.

Annexe 4 : extraits du référentiel des compétences et des savoirs du CAP Cuisine.

ANNEXE 1 : Description de la cuisine de collectivité

Cuisine de collectivité et ses annexes :

- Quai de réception, réserves, zones de prétraitement (décartonnage, légumerie, ...)
- Zones de production : cuisson, préparations froides, pâtisserie
- Zone de conditionnement ou d'allotissement, zone de stockage des produits finis, zone d'expédition
- Plonge batterie, plonge vaisselle et locaux déchets

Surface totale: 250m²

Nature des revêtements et des supports :

- Sol : grès cérame antidérapant avec plinthes à gorge
- Murs : carreaux de faïence et peinture en hauteur
- Siphons d'évacuation

Equipements (acier inoxydable, fonte):

- Système de captage et d'extraction des buées
- Appareils de cuisson (feux, plaques, marmite, sauteuse, grills, fours, friteuses),
- Appareils de préparation (ouvre-boîtes, éplucheuse, essoreuse, coupe-légumes, trancheuse, thermoscelleuse)
- Armoires (chauffante et réfrigérée) roulantes
- Tables de préparation, bacs de lavage et de plonge
- Balances, planches à découper
- Echelles
- Postes de lavage des mains
- Lave vaisselle

Autres équipements :

- Chambres froides, cellule de refroidissement rapide
- Stérilisateur à couteaux, destructeur d'insectes
- Poubelles

ANNEXE 2 : Extraits du plan de nettoyage et de désinfection

	Frequence	PRODUITS/ TECHNIQUES	RESPONSABLE	Controleur
LOCAUX				
SOLS	Tous les jours			
MURS	1/ semaine			
PLAFONDS	1/ semaine			
PORTES ET POIGNEES	Tous les jours			
GRILLES DES SIPHONS	Tous les jours			
RESERVES	1/ semaine			
CHAMBRES FROIDES POSITIVES	1/ semaine Sol : tous les jours			
CHAMBRES FROIDES NEGATIVES	1/mois Sol : tous les jours			
MATERIELS				
ECHELLES	Tous les jours			
PLANS DE TRAVAIL	À chaque utilisation			
MATERIELS DE TRANCHAGE	À chaque utilisation			
MATERIELS DE PREPARATION	À chaque utilisation			
HOTTES	1/mois			
MATERIELS DE CUISSON	Tous les jours, si utilisation			
OUVRE-BOITES	À chaque utilisation			
POUBELLES	Tous les jours			
PLONGES - BACS	Tous les jours			
POSTES DE LAVAGE DES MAINS	Tous les jours			
ARMOIRES ROULANTES	Tous les jours			
BALANCES	Tous les jours			
LAVE VAISSELLE	Tous les jours			
CELLULE DE REFROIDISSEMENT	Tous les jours			
PLANCHES A DECOUPER	À chaque utilisation			

ANNEXE 3 : Extraits du référentiel des activités professionnelles « CAP CUISINE »

FONCTION 3: PRODUCTION CULINAIRE

SOUS FONCTION 3-1 : - Réaliser les préparations préliminaires des denrées

TACHES	Dans le respect de l'environnement, des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.
	Tâche 1 : Effectuer les traitements préliminaires des denrées (légumes - poissons - viandes) en respectant les techniques gestuelles Tâche 2 : Tailler, émincer, trancher, couper les denrées en vue de leurs utilisations culinaires Tâche 3 : Désareter, lever, découper à cru des produits en vue de leurs utilisations culinaires Tâche 4 : Réaliser les opérations de nettoyage et de rangement du poste, du matériel, des locaux
CONDITIONS D'EXERCICES	MOYENS ET RESSOURCES - Tenue professionnelle - Produits bruts - Produits semi-élaborés - Locaux de production conformes à la réglementation en vigueur - Machines et matériels de préparation et de transformation - Protocole de lavage des végétaux - Produits de décontamination pour aliments (vinaigre) - Règles d'hygiène et de sécurité (guide des bonnes pratiques d'hygiène) - Plans de nettoyage - Produits d'entretiens. AUTONOMIE
	 Dans l'exécution des tâches sous le contrôle de sa hiérarchie Dans le cadre des instructions et des consignes données Evolutive dans la prise d'initiative professionnelle.
RESULTATS ATTENDUS	Réaliser des prestations conformes à la demande, aux consignes et instructions reçues.

FONCTION 3 : PRODUCTION CULINAIRE

SOUS FONCTION 3-2 : - Réaliser des cuissons simples et des cuissons complexes

TACHES	Dans le respect de l'environnement, des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.
	Tâche 1: Assurer la mise en place de son poste de travail (à la grillade – à la friture) Tâche 2: Réaliser des techniques de cuisson simples et complexes (potages -œufs - poissons - viandes - légumes) Tâche 3: Réaliser des préparations froides, chaudes, spécifiques (glacer - clarifier une marmite) Tâche 4: Appliquer les cuissons les plus appropriées aux denrées Tâche 5: Vérifier la conformité des cuissons et en rectifier les erreurs Tâche 6: Réaliser les opérations de nettoyage et de rangement du poste, du matériel et des locaux
CONDITIONS	MOYENS ET RESSOURCES
D'EXERCICES	 Tenue professionnelle Produits bruts Produits semi-élaborés Produits finis Locaux de production culinaire équipés, conformes à la réglementation en vigueur Matériels de cuissons Matériels spécifiques Fiches techniques de fabrication Règles d'hygiène et de sécurité (guide des bonnes pratiques d'hygiène) Matériels et produits nécessaires au nettoyage.
	AUTONOMIE - Dans l'exécution des tâches sous le contrôle de sa hiérarchie - Dans le cadre des instructions et des consignes données - Evolutive dans la prise d'initiative professionnelle.
RESULTATS ATTENDUS	Réaliser des cuissons conformes aux exigences techniques et aux instructions reçues.

« CAP CUISINE » REFERENTIEL DES ACTIVITES REFERENTIEL DE CERTIFICATION **PROFESSIONNELLES** COMPETENCE GLOBALE CHAMPS d'INTERVENTION Le titulaire du C.A.P. CUISINE doit être capable, sous l'autorité d'un responsable, d'assurer une production culinaire et sa distribution en respectant les consignes de **Production culinaire** travail, dans le souci permanent de satisfaire la clientèle et dans le respect de la réglementation. TACHES PRINCIPALES CAPACITES ET SAVOIR FAIRE C 11 Dresser une liste prévisionnelle de produits nécessaires PLANIFICATION ET aux réalisations à partir ce documents ORDONNANCEMENT DES TACHES CONFIEES C 1 C 12 Planifier son travail **ORGANISER** ORGANISATION DU POSTE DE C 13 Organiser et gérer son poste de travail en tenant compte TRAVAII. des impératifs de production RANGEMENTS MISE EN PLACE DU C 21 Réaliser de façon rationnelle et logique les préparations préliminaires POSTE DE TRAVAIL TRAITEMENTS PRELIMINAIRES C 22. Effectuer les cuissons. DES DENREES REALISATION C 23. Réaliser les appareils, les préparations, les fonds et les PREPARATIONS, SAUCES, sauces de base. APPAREILS, PATISSERIES C 2 SIMPLES ET COMPLEXES C 24. Réaliser les hors d'œuvre froids, chauds et à base de REALISER CUISSONS pâte, les pâtisseries, les desserts. DRESSAGE, DISTRIBUTION C 25. Dresser les préparations culinaires. NETTOYAGE, DESINFECTION C 26. Participer à la distribution. DES LOCAUX ET MATERIELS MAINTENANCE DU POSTE DE TRAVAIL C 27. Réaliser les opérations de nettoyage, de désinfection et APPLICATION ET SUIVI DE de rangement du matériel et des locaux CONSIGNES, PROCEDURES C 31 Effectuer un état des stocks INVENTAIRE SIMPLE C 32. Réceptionner les marchandises et les contrôler RECEPTION ET STOCKAGE DES C 33. Participer aux vérifications des préparations et les C 3 MARCHANDISES rectifier si nécessaire. **CONTROLER** AUTOCONTROLES C 34. Assurer les opérations de fin de service. VERIFICATIONS ET REMEDIATIONS C 35. Contrôler le rangement de son poste de travail, du matériel et des locaux. AdCUEIL, C 41. Communiquer au sein de l'entreprise. INFORMATION DU CLIENT ET DES SERVICES C 4 ARGUMENTATION **COMMUNIQUER** COMMERCIALE C 42. Communiquer avec la clientèle COMMUNICATION AVEC LES DIFFERENTS SERVICES

ANNEXE 4 : Extraits du référentiel des compétences et des savoirs

MISE en RELATION des CAPACITES, des SAVOIR FAIRE et des SAVOIRS ASSOCIES

C 1 ORGANISE R	C 11. Dresser une liste prévisionnelle de produits nécessaires aux réalisations à partir de documents	
C 1 RAN	C 12. Planifier son travail	
ORG	C 13. Organiser et gérer son poste de travail en tenant compte des impératifs de production	
	C 21. Réaliser de façon rationnelle et logique les préparations préliminaires	
	C 22. Effectuer les cuissons	
ER	C 23. Réaliser les appareils, les préparations, les fonds et les sauces de base	
C 2 REALISER	C 24. Réaliser les hors d'œuvre froids, chauds et à base de pâte, les pâtisseries, les desserts	
≅	C 25. Dresser les préparations culinaires	
	C 26. Participer à la distribution	
	C 27. Réaliser les opérations de nettoyage, de désinfection et de rangement du matériel et des locaux	
	C 31 Effectuer un état des stocks	
ER	C 32. Réceptionner les marchandises et les contrôler	
C 3 CONTROLER	C 33. Participer aux vérifications des préparations et les rectifier si nécessaire	
NO _O	C 34. Assurer les opérations de fin de service	
	C 35. Contrôler le rangement de son poste de travail, du matériel et des locaux	
C 4 COMMUNIQUE R	C 41. Communiquer au sein de l'entreprise	
	C 42. Communiquer avec la clientèle	

SAVOIR ASSOCIE 2: SCIENCES APPLIQUEES (extraits)

Les connaissances suivantes seront étudiées, chaque fois que nécessaire, en relation avec la pratique professionnelle.

CONNAISSANCES

LIMITES DE CONNAISSANCES (on se limitera à :)

2.4 <u>CONTAMINATION ET</u> PROLIFERATION

2.4.1 MODE DE CONTAMINATION DES ALIMENTS

2.4.2 MULTIPLICATION DES BACTERIES

- Salmonelles,
- Staphylococcus aureus,
- Clostridium perfringens.

2.6 MAITRISE DES RISQUES SELON LA DEMARCHE HACCP

2.6.1 HYGIENE DU PERSONNEL

- Lavage des mains,
- Tenue professionnelle,
- Hygiène des manipulations,
- ***** Etat de santé.

2.6.2 HYGIENE DES LOCAUX ET DES MATERIELS

- Produits de nettoyage, produits de désinfection.
- Plans de nettoyage et de désinfection.

- L'illustration à l'aide d'exemples de :
 - contamination initiale,
 - contaminations au cours de la fabrication.
- L'énoncé des conditions :
 - favorisant la multiplication des bactéries,
 - capables de déclencher la sporulation et la germination des spores.
- Les conséquences sur le comportement et sur la pratique professionnelle notamment lors du maintien en température ou lors du refroidissement des préparations culinaires.
- La définition de porteur sain et la conséquence sur la qualité des préparations culinaires.
- La justification:
 - du port d'une tenue professionnelle,
 - du lavage des mains,
 - des étapes d'une procédure de lavage des mains (procédure donnée).
- Les mesures réglementaires relatives à l'état de santé du personnel manipulant des denrées alimentaires.
- La classification des produits en fonction de leur mode d'action.
- La définition du pouvoir bactéricide, fongicide, virucide d'un désinfectant.
- L'identification de procédures de nettoyage :
- Les étapes, fréquence, autocontrôles,
- Le respect du dosage, du temps d'action, de l'action mécanique et de la température,
- Les mesures de sécurité liée à l'utilisation et au stockage des produits.

Alimentation en eau destinée à la consommation

- humaine.
- L'énoncé :

produits,

du danger de l'utilisation d'une eau non potable,

La justification de la nécessité de rinçage.

des caractéristiques d'une eau dure et les conséquences en milieu professionnel.

2.6.3 RECEPTION ET STOCKAGE DES **DENREES**

- Altération des denrées et des préparations culinaires.
- Conservation des denrées et des préparations culinaires.
- L'énoncé des conséquences de l'action microbienne sur les aliments lors du stockage et le repérage des dates de consommation (DLUO, DLC).
- L'action du froid, de la chaleur, de l'absence d'air sur les micro-organismes.
- L'énoncé du risque lors de la rupture de la chaîne du froid et la chaîne du chaud.

2.6.4 MAITRISE DU FROID

- Applications aux appareils :
 - en froid positif,
 - en froid négatif (cellules de refroidissement rapide).
- La production de froid mécanique :
 - Appareils utilisés,
 - Principe physique de production de froid,
 - Justification des relevés de température.

2.9 PREVENTION DES RISQUES **PROFESSIONNELS**

- Risques liés à l'activité professionnelle.
- Ergonomie

- Les mesures de prévention individuelles et collectives.
- Les gestes et postures adaptés.
- La conduite à tenir en cas d'accident **★** (alerte et protection).
- * Une formation aux gestes de premiers secours en milieu professionnel est souhaitable.

Section: Biotechnologies

Option : Santé – Environnement

Session 2004

Epreuve d'admission

Exploitation pédagogique de travaux pratiques

Calculette non autorisée

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient: 2

Sujet n°: 2

«La réception, le contrôle et le stockage des denrées et des marchandises»

L'épreuve a une durée totale de 6 heures.

Vous disposez des 5 premières heures pour :

- répondre <u>par écrit</u> aux questions posées dans la 1^{ère} partie de l'épreuve ; votre copie sera relevée 2 h30 après le début de l'épreuve ;
- préparer vos réponses aux questions posées dans la 2^{ème} partie de l'épreuve.

<u>A l'issue de ces 5 heures</u>, **vous exposerez au jury** vos réponses aux questions posées dans la 2^{ème} partie de l'épreuve, **cette phase sera suivie d'un entretien avec le jury** (prévoir votre exposé sur 20 à 30 minutes environ).

Exposé et entretien : durée 1 heure.

Première partie de l'épreuve

Conception et organisation d'une activité pratique.

A partir du titre du sujet « La réception, le contrôle et le stockage des denrées et des marchandises », de vos connaissances et des renseignements suivants :

Installations à disposition :

- cuisine d'un établissement de restauration collective et ses annexes (dont locaux et matériels de stockage)

Document de commande :

- bon de livraison (annexe 1)
- 1 Présenter **l'organisation de l'activité** concernant la réception, le contrôle et le stockage des denrées et marchandises livrées.
- 2 Indiquer les tâches à effectuer et décrire les techniques professionnelles mises en œuvre. Pour chaque tâche et/ou technique :
 - 2.1 préciser l'objectif et le principe et les justifier à l'aide de vos connaissances scientifiques et/ou technologiques ;
 - 2.2 indiquer les équipements et matériels nécessaires, et présenter les documents utiles à l'exécution des tâches en précisant leurs caractéristiques et leurs objectifs ;
 - 2.3 indiquer les points réglementaires à respecter ;
 - 2.4 préciser, s'il y a lieu, les consignes de sécurité et d'ergonomie spécifiques à respecter.

Deuxième partie de l'épreuve

Exploitation pédagogique de l'activité pratique

1- Présenter une séquence d'enseignement en lien avec l'activité pratique « La réception, le contrôle et le stockage des denrées et marchandises livrées » pour une classe de :

CAP Agent Polyvalent de Restauration

- 1.1 définir les objectifs de la séquence : objectif général, objectifs et chronologie des séances ;
- 1.2 situer la séquence dans le projet de formation (place dans le projet disciplinaire et articulations avec les autres disciplines).

Justifier vos choix pédagogiques.

- 2- Présenter, pour la discipline d'enseignement de votre choix, l'organisation de l'une des séances de cette séquence :
 - 2.1 préciser ses objectifs, décrire les situations d'apprentissage qui permettront de les atteindre, lister les contenus d'enseignement spécifiques de cette séance :
 - 2.2 préciser les conditions matérielles à réunir pour cette séance ;
 - 2.3 indiquer et décrire les documents utilisés par le professeur et ceux qui seront remis aux élèves ;
 - 2.4 indiquer les modalités d'évaluation prévues.

Justifier vos choix pédagogiques.

- Annexe 1 : Bon de livraison
- Annexe 2 : Référentiel des activités professionnelles du CAP Agent Polyvalent de Restauration
- Annexe 3 : Référentiel des compétences et des savoirs du CAP Agent Polyvalent de Restauration : Tableau de mise en relation des compétences et des savoirs associés
- Annexe 4 : Extraits du référentiel des compétences et des savoirs du CAP Agent Polyvalent de Restauration

Annexe 1: BON DE LIVRAISON

PRODUITS LAITIERS ____ŒUFS ___ EPICERIE ___EMBALLAGE ___PRODUITS D'ENTRETIEN

LIVRAISON

334052

Société BIOAL

LIVRE <u>le 3 juin 2004</u> 17, Parc Belle vue 13100 Aix en Provence

Téléphone : 04/42/26/82/75 M

Fax: 04/42/27/83/76

PRODUITS T.V.A 5,5%

Qté Livrées	Désignation	P.U	н.т	Montant HT	Qté Livrées	Désignation	P.U	н.т	Montant HT
	EPICERIE								
4	Haricots verts 5/1	9,05	9,05	36,20					
6	Sauce tomate 2Kg	1,15	2,30	13,80					
2	Macédoine de fruits 5/1	7,25	7,25	14,50					
1	Farine 20 Kg	0,32	6,40	6,40					
2	Riz 5 Kg	1,06	5,30	10,60					
5	Sucre semoule Kg	1,39	1,39	7,00					
	BOF								
4	Lait UHT 151	0,47	7,05	28,20					
180	Œufs frais 90 pces	0,107	9,63	19,26					
1	Crème anglaise prête à l'emploi 2 L	4,00	4,00	4,00					
5	Margarine 1 Kg	2,29	2,29	11,45					
	SURGELES								
1	Blanc d'œufs 6 Kg	2,05	12,30	12,30					
1	Filet de colin lieu 6 Kg	3,95	23,70	23,70					
1	Légumes pour ratatouille 4x2,5 Kg	1,98	4,95	19,80					
FR	UITS LEGUMES								
1	Pomme golden 5 Kg	1,80	9,00	9,00					
4	Pomme de terre 5 Kg	0,50	2,50	10,00					
CON	DITIONNEMENT								
5	Barquette 1000 GR 40	10,15	10,15	50,75					
4	Barquette 2000 GR 50	18,04	18,04	72,16					
4	Barquette ALU 25pce	9,20	9,20	36,80					
4	Couvercle ALU 25 pces	1,25	1,25	5,00					
	ENTRETIEN								
1	Lessive linge 15 Kg	36,5	36,50	36,50					
5	Détergent/désinfectant 5L	2,55	12,75	63,75					
	A REPORTER			491,17		A REPORTER			

491,17 Montant marchandises 491,17 H.T T.V.A 27,01

> T.T.C 518,18 **Autres factures** A Payer 518,18

PREPARATEUR

REPRESENTANT

M. MARTIN

A. DUBOIS

NET A PAYER

518,18 Euros

Annexe 2

CAP Agent Polyvalent de Restauration

Référentiel des activités professionnelles

Le titulaire du CAP Agent polyvalent de restauration est un professionnel qualifié qui, sous l'autorité d'un responsable, exerce son métier dans les établissements de production culinaire et/ou de distribution alimentaire.

Il assure des activités de préparation, d'assemblage et de mise en valeur des mets simples en respectant les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité. Il réalise la mise en place des espaces de distribution ou de vente et leur réapprovisionnement au cours du service. Il assure des activités de nettoyage et d'entretien des locaux, des matériels, de la vaisselle.

Il conseille le client et lui présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter. Il procède éventuellement à l'encaissement des prestations.

Par ces activités, il contribue à l'image de marque de l'entreprise.

FONCTIONS

Les fonctions décrites sont exercées pour tout ou partie selon l'organisation des entreprises ou des établissements et au niveau de compétence de ce professionnel.

1 - Fonction de production :

- 1 -1 Réception et stockage des denrées et des marchandises ; réception et entreposage des plats préparés à l'avance
- 1 -2 Réalisation des opérations préliminaires sur les denrées nécessaires pour l'élaboration d'une production culinaire
- 1 3 Réalisation de cuissons préliminaires ou de finitions
- 1 4 Réalisation, par assemblage, de mets destinés à être consommés froids ou chauds
- 1 5 Conditionnement en vue d'une distribution différée dans le temps ou dans l'espace
- 1 6 Remise en température des plats cuisinés à l'avance en vue d'un service immédiat
- 1 7 Mise en place des espaces et des matériels de distribution et de vente

2 - Fonction de service et de communication :

- 2 1 Mise en valeur des produits, des espaces de distribution et de vente
- 2 2 Accueil, information, conseil et service du client ou du convive
- 2 3 Encaissement des prestations
- 2 4 Transmission d'informations

3 - Fonction d'entretien :

- 3 1 Entretien des locaux et des équipements
- 3 2 Lavage, rangement : de la vaisselle, des matériels et ustensiles de production

4 - Fonction de gestion de la qualité :

- 4 1 Pratique de la qualité dans les activités de production, d'entretien
- 4 2 Pratique de la qualité dans les activités de service et de communication

Annexe 3 : Référentiel des compétences et des savoirs CAP Agent Polyvalent de Restauration

TABLEAU GENERAL DES RELATIONS PRIVILEGIEES COMPETENCES / SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

С	C COMPETENCES		SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES		
		S1	S2	S3	
C11	Rechercher l'information technique	Х	Х	Х	
C12	Décoder l'information technique	Χ	Х	Х	
C21	Organiser son travail			Х	
C22	S'adapter à une nouvelle organisation			Х	
C31	Réceptionner, entreposer les denrées et les matériels	Х	Х	Х	
C32	Sortir, contrôler les produits et matériels avant leur utilisation	Х	Х	Х	
C33	Préparer les denrées en vue d'une préparation culinaire	Х	Х	Х	
C34	Conduire des techniques culinaires	Х	Х	Х	
C35	Conditionner des produits alimentaires et assurer les traitements de refroidissement rapide	Х	Х	Х	
C36	Préparer la distribution, la vente des préparations alimentaires et assurer leur distribution	Х	Х	Х	
C37	Encaisser les prestations			Х	
C38	Exécuter les tâches d'entretien et de remise en état des locaux, du matériel et des équipements	Х		Х	
C39	Contribuer à la qualité des productions culinaires et du service	Х	Х	Х	
C41	Participer à la mise en valeur de l'image de l'entreprise, de l'établissement	Х	Х	Х	
C42	Accueillir, informer, conseiller et servir le client			Х	
C43	Se situer dans l'organisation de l'entreprise ou de l'établissement			Х	

- S1 Microbiologie appliquée
- S2 Sciences de l'alimentation
- S3 Connaissance des milieux professionnels
- Connaissance de l'entreprise
- Rationnalisation de la production et des services
- Prévention sécurité

Annexe 4 : Extraits du Référentiel des Compétences et des Savoirs CAP Agent Polyvalent de Restauration

SAVOIR FAIRE

CAPA	CITE	: C3 -	REALISER
------	------	--------	----------

Ressources	Indicateurs d'évaluation
	duation communs à prendre en compte
dans chacune des compétences	de la capacité REALISER.
Locaux et équipements	Respect des locaux,des équipements
l ·	Respect de la circulation des
	personnes, des matériels, des
	produits, des denrées, de manière à
l '	éviter les contaminations
	Choix et utilisation corrects du
· ·	matériel et des accessoires
	Mise en oeuvre de l'organisation
'	prévue au poste de travail
	Maîtrise des gestes et des techniques
adaptée à la situation et à la	•
	Respect des règles d'hygiène :
,	comportement et tenue adaptés
	Respect des règles de sécurité (prise
	en compte des risques de chutes, de
	glissades)
	Respect des régles d'économie
	Respect du temps imparti
	Conformité du résultat obtenu au
	résultat attendu
	Qualité et rapidité d'exécution

COMPETENCE : C 31 - RECEPTIONNER ET ENTREPOSER LES DENREES ET LES MARCHANDISES

Unités	Etre capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
U1	C- 311 Contrôler	Documents de référence :	Vérification de la conformité des
	qualitativement et	bons de commande, de	produits livrés à la commande
	quantitativement les		Vérification de la recevabilité des
	produits alimentaires et les	Appareils et outils de	produits
	marchandises à la	contrôle	Détection d'anomalies
	réception		Transmission des informations à la
			personne concernée
U1	C - 312 Acheminer les		Identification du circuit adapté à
	produits réceptionnés vers	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	chaque catégorie de produits
	les zones de stockage ou		Respects des règles d'hygiène
	d'utilisation	Matériel de manutention	relatives aux locaux, aux denrées
			Respect des températures
			notamment dans la chaîne de froid
			Respect des règles de sécurité et
			d'ergonomie relatives aux
			opérations de déchargement et de
			déplacement
U1	C - 313 Déconditionner et		, ,
	décartonner en vue du		Respect des règles relatives au tri
	stockage	Outillage pour	et à l'évacuation des déchets

		déconditionnement	
U1	C - 314 Répartir les produits dans les zones de stockage		Identification des critères de stockage des produits Organisation rationnelle de la distribution dans les locaux ou dans les équipements d'entreposage Respect des contraintes de temps et d'espace
U1	C - 315 Ranger les produits selon un plan de réserve	Plan des locaux Plan des réserves Réglementation sanitaire Matériel de manutention	Identification des critères de rangement des produits Rangement rationnel dans les différents locaux ou équipements Utilisation correcte des matériels Respect de la réglementation (durée de conservation, température) Respect de la rotation des stocks
U1 U1	C - 316 Opérer les saisies, renseigner les documents relatifs à la livraison et aux stocks C -317 Réaliser l'inventaire	Fiches ou état de stock	Exactitude de l'information portée
	C-317 Realiser Filiventalie	Documents de Stocks	Exactitude de l'inventaire
U1	C - 318 Utiliser les moyens de surveillance des zones ou appareils de stockage	Matériel de contrôle Protocoles opératoires des contrôles Fiches de relevé	Exactitude des contrôles Respect des protocoles Transmission des résultats en cas d'anomalies

	COMPETENCE : C32 - SORTIR, CONTROLER LES DENREES, LES MATERIELS AVANT LEUR UTILISATION						
Unités	Etre capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation				
U1	C - 321 Effectuer la sortie des produits de leur zone de stockage	Denrées Matériel de manutention Fiches de fabrication Documents de sortie (bons de sortie, d'économat)	Conformité des sorties aux besoins exprimés et aux consignes Respect de la rotation des stocks et de la durée de vie des produits Respect des règles de sécurité, d'ergonomie				
		Documents de traçabilité	Renseignement correct des documents de traçabilité				
U1	C - 322 Vérifier la conformité des produits et leur état	Consignes de repérage	Produits conformes				
U1	C - 323 Vérifier l'état de fonctionnement et de propreté des matériels		Matériels propres, en état de fonctionnement Signalement de la panne ou de l'état de détérioration				

COMPETENCE : C 39 - CONTRIBUER A LA QUALITE DES PRODUCTIONS CULINAIRES ET A LA QUALITE DU SERVICE AUX CONVIVES

Unités	Etre capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
U1	C - 391 Effectuer des		Respect des fréquences, des
U2 U3	contrôles qualitatifs ou quantitatifs au cours des différentes activités :	d'enregistrement (de température)	protocoles Consignation fidèle des informations
	de réception et d'entreposagede production alimentaire	Consignes : fréquence des contrôles, protocole d'observation, de mesure	
	d'entretien des locaux et matérielsde service	consignation	
U1 U2	C - 392 Prélever un échantillon de la production	jour	Respect des consignes et de la réglementation
	comme plat témoin	Consignes réglementaires et consignes propres à l'entreprise Matériels pour prélèvement, pour conditionnement et stockage	Mise en conservation adaptée Identification correcte de l'échantillon
U1	C - 393 Repérer les	Documents d'identification Situations professionnelles	Identification correcte du
U2 U3	dysfonctionnements dans l'organisation de son travail, du service et contribuer à y remédier	Oltuations professioninches	dysfonctionnement et des motifs Prise d'initiative personnelle adaptée : signalement ou action de remédiation dans la limite de ses compétences
U1 U2 U3	C - 394 Vérifier la qualité de sa prestation par rapport : - aux attentes connues du client - au travail demandé - à sa place dans l'équipe	avec ordres de travail, objectifs à atteindre,	Auto-appréciation de son travail par rapport aux consignes, aux résultats
U1 U2 U3	C - 395 Renseigner les documents d'enregistrement de la qualité	Documents d'enregistrement : documents de traçabilité, cahier de dysfonctionnement, de suggestion	Enregistrement correct des informations
U1 U2 U3	C - 396 Proposer des solutions d'amélioration ou de solutions correctives de la qualité	Situations professionnelles	Propositions réalistes, efficaces
U1 U2 U3	C - 397 Etre acteur de la prévention des risques professionnels	·	Respect des consignes Comportement sécuritaire adapté Auto-appréciation de son comportement

SAVOIRS ASSOCIES S1 - MICROBIOLOGIE APPLIQUEE (extraits)

Connaissances	Indicateurs d'évaluation	
5 - LES BIOCONTAMINATIONS DANS LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES EN RESTAURATION ET EN SERVICE		U1 U2 U3
biocontaminations : * flore des aliments * flore des surfaces, de l'air * flore humaine * flore animale et végétale	 Indication des principales flores et de leurs caractéristiques (flore pathogène, flore saprophyte, flore opportuniste, flore de contamination fécale, flore résidente, flore accidentelle) Pour des activités professionnelles données, identification des risques de contamination et de leurs origines 	

- biocontaminations * Hygiène des surfaces, des matériels, des | Définition de la décontamination, de la locaux
- décontamination, désinfection
- nettoyage des surfaces, des matériels
- distribution, de stockage (denrées, déchets), d'hygiène
- * Hygiène lors de la circulation des produits alimentaires, des repas, de la vaisselle, des déchets:
- risques de contamination et mesures de prévention (température, protection par emballage...)
- principe d'organisation des circuits dans les locaux (production et distribution alimentaire)

- 5 3 Prévention et traitement des | Définition de l'hygiène, de l'asepsie, de l'antisepsie
 - désinfection et illustration par des exemples empruntés au milieu professionnel
- Justification de l'interdiction de certaines - nettoyage des locaux de production, de techniques d'entretien des sols (sciure et balayage à sec)
 - Indication des étapes du nettoyage des surfaces et des matériels et justification du mode opératoire et la fréquence du nettoyage (fréquence donnée)
 - A partir d'un plan donné, justification du principe des circuits denrées, matériel, déchets, personnel
 - A partir de situations professionnelles, analyse des risques de biocontaminations lors des circulations et mise en relation des solutions préconisées et des mesures réglementaires (données)

S2 - SCIENCES DE L'ALIMENTATION (extraits)

Connaissances	Indicateurs d'évaluation	Unités
	- Indication des caractères qui définissent un aliment en fonction des différentes approches	U1 U2
caractéristiques des produits alimentaires. Principes des méthodes de conservation	- Mise en relation de la définition des produits (frais, appertisés, surgelés, déshydratés, cuits et conditionnés sous vide, conditionnés puis cuits sous vide, végétaux prêts à l'emploi, denrées périssables) et de leur mode de conservation et d'utilisation	
 1 - 3 Formes de commercialisation et circuits de distribution : * produits frais traditionnels * produits ayant fait l'objet d'un traitement de conservation * produits semi-élaborés * produits prêts à l'emploi 	- Comparaison des différentes formes de commercialisation pour des produits alimentaires donnés et indication de leurs avantages (éventuellement de leurs limites) pour leur utilisation	
1 - 4 Etiquetage des produits alimentaires préemballés : * mentions obligatoires * mentions facultatives * D.L.C. et D.L.U.O.	- A partir d'emballages, commentaire des informations qui y figurent (repérage des mentions obligatoires, sélection des mentions utiles pour le stockage et l'utilisation)	

3 - ETUDE TECHNOLOGIQUE DES PRODUITS ALIMENTAIRES TRADITIONNELS ET NOUVEAUX

- * Produits laitiers
- * Viandes, volailles
- * Produits de la pêche
- * Oeufs et ovoproduits
- * Produits céréaliers et assimilés
- * Végétaux frais, végétaux secs
- * Produits sucrés
- * Corps gras
- * Boissons
- * Condiments, épices, assaisonnements
- A partir de documents présentant diverses formes de commercialisation, des principes d'obtention, de transformation, de fabrication, des conditions de transport, de stockage (aspects réglementaires et techniques), des critères de choix (critères de fraîcheur, origine des produits, rapport qualité/prix) ..,indication et justification :
- * des conditions d'acceptation ou de refus à la réception
- * des protocoles de conservation, d'utilisation
- * des techniques de découpage, de fractionnement

U1 U2

S 3 - CONNAISSANCE DES MILIEUX PROFESSIONNELS

II - RATIONALISATION DE LA PRODUCTION ET DES SERVICES (extraits)

		1
Connaissances	Indicateurs d'évaluation	Unités
1 - ORGANISATION DES LOCAUX 1 - 2 Appareils et outils * Etude fonctionnelle des appareils et outillages utilisés aux postes : - de stockage - de préparation - de cuisson - de conditionnement - de refroidissement rapide - de conservation par le froid - de maintien en température - de remise en température - de lavage de la vaisselle - d'entretien des locaux - de présentation	- Définition de la fonction d'usage - Identification des différentes parties de l'appareil ou de l'outil - Mise en évidence de la partie active de l'appareil ou de l'outil et des propriétés requises pour assurer sa fonction principale - Justification du choix des matériaux utilisés pour la partie active en référence à l'entretien et à l'hygiène Pour un tâche donnée justification du choix de l'appareil ou de l'outil et de ses équipements éventuels - Enoncé des conditions d'utilisation d'un appareil ou d'un outil dans une situation donnée Identification des facteurs de risques et justification des règles d'hygiène et des principes de sécurité à respecter Identification à l'aide de la fiche technique ou de la notice de l'appareil ou de l'outil, des systèmes de réglage (température, pression, vitesse, épaisseur) et justification du choix du réglage pour une situation donnée Identification et interprétation à l'aide de la fiche technique ou de la notice de l'appareil ou de l'outil, des signaux de fonctionnement ou de l'outil, des signaux de fonctionnement ou de la disferentier parent (verent andrers alarme)	
2 - ORGANISATION DE LA PRODUCTION	dysfonctionnement (voyant, cadran, alarme)	U1
ET DES SERVICES 2 - 1 Organisation du travail * Eléments à prendre en compte pour optimiser la production et les services : - Nature des tâches et qualification professionnelle, organisation d'équipe de travail * Chronologie des tâches et mesure des temps d'exécution * Coût de production : composantes	 A partir d'exemples d'équipes de travail et de tâches à réaliser : * identification du rôle de chacun en fonction de sa qualification. * justification de sa place personnelle dans l'équipe - Identification de sa place dans l'organigramme du personnel. - Pour différentes tâches, identification des éléments entrant dans le coût de production. - Mise en évidence de l'impact de ses activités sur le coût de production (en hausse ou en baisse). - Commentaire des consignes de l'entreprise liées à un objectif de coût de production. 	U2 U3
2 - 2 Organisation des postes de travail * Organisation d'une tâche - Analyse fonctionnelle et approche ergonomique: ° d'une tâche de réception, entreposage des denrées ° d'une tâche de production	- A partir de tâches professionnelles : * mise en évidence chronologique des différentes phases de l'activité * énumération du matériel nécessaire pour chacune des phases de travail * énumération des produits nécessaires pour chacune des phases de travail	

- ° d'une tâche de service
- ° d'une tâche d'entretien

- * Organisation dans l'espace
- * Organisation dans le temps
- 2 3 Techniques de travail
- * Techniques de stockage
- * Techniques de production culinaire
- * Techniques d'entretien
- * Techniques de service et de vente
- 2 4 Documents techniques de communication professionnelle
- * Les documents de communication interne à l'entreprise : consignes, notes de service, protocoles, documents de traçabilité, fiches techniques, fiches de stock, planning...
- * Les documents de communication externe et les documents commerciaux : bon de commande, bon de livraison, étiquettes, cahier des charges, publicité de l'entreprise

3 - QUALITE DE LA PRODUCTION ET DES SERVICES

- 3 3 Mesure de la qualité :
- * notion d'indicateurs de la qualité et de satisfaction du client
- *contrôles obligatoires, contrôles volontaires
- * différents types de contrôles : visuel, par comptage, par pesée, par lecture directe d'outils de contrôle
- * Instruments et appareils de mesure et de contrôle : balance, thermomètre, sonde...
- * moyen de mesure de la qualité auprès du client (questionnaire d'évaluation, cahier de suggestion....)

- * identification des facteurs de risques et indication des règles d'hygiène et de sécurité à respecter lors de l'organisation du poste de travail adapté à ces tâches et de la réalisation de ces tâches.
- Pour différents exemples de tâches, justification des gestes et postures à adopter en vue d'une prévention des risques professionnels
- A partir d'exemples de tâches complexes et diverses :
- * mise en évidence des différents sites de travail * mise en évidence des circuits à respecter en les justifiant par rapport à l'hygiène et à la sécurité.
- A partir d'exemples de tâches complexes, élaboration de son plan de travail personnel en justifiant la chronologie proposée par rapport à l'hygiène, aux contraintes de temps, à un travail dans une équipe
- Pour chaque technique professionnelle, mise en relation de la tâche à réaliser avec :
- * les produits et les matériels choisis
- * l'organisation du travail
- * les protocoles, les réglementations et consignes à respecter
- la qualité du résultat attendu
- A partir d'exemples de documents de communication interne ou externe :
- * identification de l'émetteur et du destinataire
 - * décodage exact du document
 - * utilisation du document à bon escient

- Indication des contrôles obligatoires aux différents postes de production
- Indication des contrôles volontaires possibles aux différents postes de travail.
- Indication du protocole de mise en oeuvre de différents contrôles dans des situations données.
- Indication des modalités et précautions d'utilisation des appareils de mesure et de contrôle de la qualité.
- Indication et justification des prélèvements alimentaires obligatoires (plat témoin)

Section: Biotechnologies

Option : Santé – Environnement

Session 2004

Epreuve d'admission

Exploitation pédagogique de travaux pratiques

Calculette non autorisée

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient: 2

Sujet n°:3

« Le conditionnement et l'utilisation de produits sous vide »

L'épreuve a une durée totale de 6 heures.

Vous disposez des 5 premières heures pour :

- répondre <u>par écrit</u> aux questions posées dans la 1^{ère} partie de l'épreuve ; votre copie sera relevée 2 h30 après le début de l'épreuve ;
- préparer vos réponses aux questions posées dans la 2^{ème} partie de l'épreuve.

A l'issue de ces 5 heures, vous exposerez au jury vos réponses aux questions posées dans la 2^{ème} partie de l'épreuve, cette phase sera suivie d'un entretien avec le jury (prévoir votre exposé sur 20 à 30 minutes environ).

Exposé et entretien : durée 1 heure.

Première partie de l'épreuve :

Conception et organisation d'une activité pratique.

A partir du titre du sujet « Le conditionnement et l'utilisation de produits sous vide », de vos connaissances et des renseignements suivants :

Dans une cuisine centrale travaillant en liaison froide réfrigérée, il est prévu de fabriquer et conditionner :

PREPARATIONS	INGREDIENTS
- 150 barquettes de salade	- salade prête à l'emploi en sachets
composée,	 œufs durs conditionnés sous vide
à thermo sceller en vue de leur	 lanières de poulet cuites et conditionnées
livraison	sous vide
- 150 portions de bœuf braisé aux carottes à conditionner après cuisson	bœuf à braiser (cubes de viande crue conditionnés sous vide)
en poches de 2,5 Kg en vue d'une	- carottes
livraison en liaison froide positive	- oignons

- 2- Présenter **l'organisation générale de l'activité** (la fabrication et le conditionnement de ces deux préparations) de la sortie des denrées jusqu'au départ des produits à livrer.
- 3- Décrire **les techniques professionnelles mises en œuvre**, d'une part pour l'utilisation des produits commercialisés sous vide et, d'autre part, pour le conditionnement sous vide du plat cuisiné.

Pour chaque technique:

- 2.5 préciser l'objectif et le principe de la technique et les justifier à l'aide de vos connaissances scientifiques et/ou technologiques ;
- 2.6 indiquer les équipements, les matériels, les produits, les documents nécessaires ; en préciser les caractéristiques ;
- 2.7 indiquer les points réglementaires à respecter ;
- 2.8 préciser, s'il y a lieu, les consignes de sécurité et d'ergonomie spécifiques à respecter ;
- 2.9 présenter les outils et/ou les méthodes utilisables pour contrôler l'efficacité de la technique.

Deuxième partie de l'épreuve :

Exploitation pédagogique de l'activité pratique

1- Présenter une séquence d'enseignement en lien avec l'activité pratique : « Le conditionnement et l'utilisation de produits sous vide », pour une classe de :

BEP Bioservices dominante Agent Technique d'Alimentation

- 4.1 Définir les objectifs de la séquence : objectif général, objectifs et chronologie des séances ;
- 4.2 Situer la séquence dans le projet de formation (place dans le projet disciplinaire et articulations avec les autres disciplines).

Justifier vos choix pédagogiques.

2- Présenter, pour la discipline d'enseignement de votre choix, l'organisation de l'une des séances de cette séquence :

- 2.1. Préciser ses objectifs, décrire les situations d'apprentissage qui permettront de les atteindre, lister les contenus d'enseignement spécifiques de cette séance ;
- 2.2. Préciser les conditions matérielles à réunir pour cette séance ;
- 2.3. Indiquer et décrire les documents utilisés par le professeur et ceux qui seront remis aux élèves ;
- 2.4. Indiquer les modalités d'évaluation prévues.

Justifier vos choix pédagogiques.

Annexe : Extraits du référentiel du BEP Bioservices

Tableau de mise en relation des référentiels de l'emploi et du diplôme

<u>RÉFÉRENTIEL DE L'EMPLOI</u>

RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Champ d'intervention:

Agent de prévention et de traitement des biocontaminations.

Compétence globale :

Dans différentes collectivités ou entreprises, le rôle du BEP Bioservices est de maîtriser l'ensemble des moyens de prévention et de traitement des biocontaminations au cours des opérations de nettoyage, de décontamination, de stérilisation et de désinfection des locaux, des équipements et des produits et au cours des opérations de fabrication, conditionnement, conservation et distribution des produits alimentaires.

FO	ONCTIONS	CAPACITÉS	COMPÉTENCES TERMINALES
FONCTION		C1 S'INFORMER	C1 Rechercher l'information C1 Décoder l'information C1 Traiter l'information 3
DE			
GESTION DE	FONCTION	C2 ORGANISER et GÉRER	C2 Organiser le travail 1 C2 Gérer le poste de travail
LA	D'ORGANISATION		C2 Gérer les produits et les matériels C2 Contribuer à la gestion des ressources humaines
QUALITÉ			C2 S'adapter à une situation non prévue 5
	FONCTION	C3 RÉALISER	C3 Conduire des opérations d'aseptisation 1 C3 Exécuter des tâches d'entretien, de remise en état et de rénovation des locaux et des équipements C3 Assurer la maintenance de premier et deuxième niveaux des locaux et des
	D'EXÉCUTION		 équipements C3 Aménager les locaux et l'environnement de façon rationnelle et esthétique
			C3 Préparer, conditionner des produits alimentaires

		C3 6 C3 7	Distribuer les produits alimentaires et les repas Contribuer au contrôle de la qualité
FONCTION DE COMMUNICATION	C4 COMMUNIQUER	C4 1	Situer sa fonction dans l'entreprise ou la collectivité
		C4 2	Établir des relations professionnelles.

REALISER		
Être capable de	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C35 – Préparer, conditionner des produits alimentaires.	Cf. ressources communes.	Cf. indicateurs d'évaluation communs.
Réceptionner et entreposer des denrées. Utiliser les circuits réglementaires en fonction des produits à réceptionner.	Réglementation relative aux denrées transportées. Circuits de distribution.	Identification du circuit de distribution relatif à chaque produit. Respect des règles d'hygiène relatives aux locaux. Respect des règles d'hygiène relatives aux opérations de chargement et de déchargement. Respect des températures, notamment dans la chaîne du froid.
Contrôler qualitativement et quantitativement les produits alimentaires à la réception.	Documents de référence : bons de commande, de livraison.	Vérification de la conformité à la commande des produits livrés. Présentation et transmission des observations. Traitement des observations.
Ventiler les produits dans les aires de stockage.	Nature du matériel de manutention. Plan des locaux.	Identification des critères de stockage des produits. Organisation rationnelle de la distribution dans les locaux ou équipements d'entreposage. Respect des contraintes de temps et d'espace.
Ranger les produits selon un plan des réserves.	Plan des locaux. Matériel disponible.	Identification des critères de rangement des produits.

	Réglementation sanitaire.	Rangement rationnel dans les différents locaux et équipements. Utilisation correcte du matériel. Respect de la réglementation. Respect des règles d'ergonomie. Respect des règles de sécurité.
Opérer les saisies, éditer les états relatifs aux stocks.	Fiches et / ou état des stocks. Fichier manuel, mécanographique, informatisé.	Mise à jour manuelle et/ou informatisée des fiches de stock et des états. Transmission de l'état des stocks.
Réaliser l'inventaire : - directement à l'entrepôt ; - par informatique minimum.	Documents : fiches et état des stocks. Stock minimum. Fichier manuel, mécanographique, informatisé.	Présentation de l'inventaire. Repérage du stock minimum. Transmission des états de stocks.
Utiliser les systèmes de contrôle et de surveillance des aires de stockage.	Matériel de contrôle. Protocole opératoire de contrôle.	Lecture et interprétation du matériel de contrôle (disques, sondeurs). Transmission des observations avec ou sans proposition d'intervention. Intervention immédiate et efficace.
Réaliser les travaux de reconditionnement, d'étiquetage en fonction du bon d'économat.	Bon d'économat. Différents codes. Modes de conditionnement. Matériel d'étiquetage.	Décodage du bon d'économat. Respect des codes. Exécution correcte du reconditionnement des denrées. Exactitude dans l'exécution.
Préparer des denrées en vue d'une production culinaire ou de leur consommation. Préparer les légumes et	Cf. ressources communes.	Cf. indicateurs d'évaluation communs. Qualité de l'épluchage.

les fruits frais en vue de leur utilisation : - Éplucher à la main ou à la machine ; - Laver.	Éplucheuse. Couteaux. Laveuse, essoreuse.	Respect des conditions de : - nombre, - durée, - teneur en produits chlorés des bains de lavage.
Tailler à la main ou à la machine : en tranche, dés mirepoix, dés brunoise, julienne, paysanne.	Coupe-légumes. Batteur mélangeur avec accessoires.	Régularité du taillage.
Préparer les produits de la pêche.	Matériel spécifique : couteaux,	Respect des règles d'hygiène. Élimination des produits altérés.
Préparer les viandes de boucherie, les volailles.	Couteaux et hachoirs.	Respect des règles de sécurité. Respect de la réglementation relative aux viandes hachées.
Déconditionner des denrées conservées.	Protocole de déconditionnement des produits : - surgelés ; - déshydratés ; - appertisés ; - sous atmosphère modifiée : produits sous vide et de 4ème gamme.	Respect du protocole de déconditionnement. Respect de l'intégrité des denrées.
Traiter des denrées conservées.	Protocole de traitements des produits : - surgelés ; - déshydratés ; - appertisés ; - salés.	Respect du protocole de traitement. Respect de la durée et de la température. Respect de l'intégrité des denrées.
Fabriquer des préparations culinaires simples.	Cf. ressources communes. Fiches techniques du matériel. Fiches techniques de préparation.	Cf. indicateurs d'évaluation communs. Respect des quantités (exactitude des masses et volumes).

Conduire une technique de cuisson: - cuire dans un liquide; - cuire à la vapeur; - cuire au bain-marie; - étuver; - griller; - rôtir; - rissoler; - sauter; - frire; - braiser; - cuire en ragoût; - gratiner.	Matériel de cuisson : marmites, friteuses, fours, fours à micro- ondes, cuiseurs vapeur, grils, sauteuses.	Respect des qualités organoleptiques attendues.
Conduire la préparation d'un appareil ou d'une sauce.	Batteurs mélangeurs.	Homogénéité de la préparation. Consistance adaptée.
Conduire une technique en pâtisserie. Réaliser une pâte à	Plans de travail spécifiques.	Qualité de l'exécution (finitions, propreté).
crêpes, pâte à frire, pâte à foncer, pâte à choux, pâtes levées (levure chimique, levure organique).	Présentation du modèle de référence.	
Utiliser une pâte feuilletée. Réaliser des opérations connexes: utiliser un nappage, préparer et peser les sirops, faire un caramel.	Matériels spécifiques.	
Conduire des techniques d'assemblage à partir de produits semi- élaborés ou prêts à l'emploi, ou préparés.	Fiches d'utilisation de chaque produit. Protocole d'assemblage.	Rigueur dans l'application des consignes d'utilisation.
Conduire une technique de finition à partir des produits préparés.	Garnitures.	Présentation propre et soignée. Présentation esthétique.
Conditionner des denrées et des préparations culinaires.	Cf. ressources communes.	Cf. indicateurs d'évaluation communs.

Préparer des portions.	Documents de définition : schémas, fiches techniques, portions standards. Nombre de portions à réaliser.	Respect du grammage et de la portion standard. Respect du nombre de portions à réaliser.
Mettre en service la ligne de conditionnement.	Ligne de conditionnement.	Vérification chronologique des points à contrôler avant la mise en service.
	Protocole de mise en service de la ligne. Matériels de conditionnement.	Respect du protocole de mise en service (propreté, température,).
Assurer l'approvisionnement de la ligne. Réaliser des techniques de conditionnement : collage, operculage, thermoscellage en atmosphère normale ou modifiée.	Fiches de conditionnement. Matériels de conditionnement. Appareils et fiches techniques d'utilisation. Protocole de conditionnement.	Régularité de l'approvisionnement de la ligne. Observation stricte des règles d'hygiène permettant d'assurer la qualité sanitaire de la ligne, du matériel, des produits. Conformité du conditionnement au résultat attendu.

Étiqueter des produits conditionnés.	Protocole d'étiquetage. Produits conditionnés. Étiquettes. Appareils d'étiquetage et leur fiche d'utilisation.	Indication des mentions obligatoires portées sur l'étiquette. Respect de la zone prévue pour l'étiquetage. Exactitude des informations.
Maîtriser les techniques du froid pour la conservation des denrées et des préparations culinaires.	Cf. ressources communes.	Cf. indicateurs d'évaluation communs.

Conduire un refroidissement rapide.	Cellule de refroidissement. Appareils de contrôle. Protocole. Cahier de suivi des températures.	Respect du protocole. Lecture et interprétation des données fournies par les appareils de contrôle.
Mettre en œuvre différents modes de conservation : réfrigération, congélation.	Chambres froides, réfrigérateurs, congélateurs. Appareils de contrôle.	Tenue du cahier de suivi des températures et des fiches d'entrées et de sorties.
	Fiches d'entrées et de sorties des denrées et préparations culinaires.	Contrôle des paramètres de temps et de température.

Savoirs technologiques associés

MICROBIOLOGIE GÉNÉRALE ETAPPLIQUÉE

Connaissances	Indicateurs d'évaluation
Microbiologie générale Diversité du monde microbien Algues, protozoaires, champignons microscopiques, bactéries et virus	Présentation de la diversité du monde microbien.
Les bactéries Morphologie cellulaire Critères morphologiques de classifications:	Description des critères morphologiques de classification de différents types de bactéries. Illustration de chacun de ces critères à l'aide d'exemples caractéristiques.
Critères de classification basés sur des méthodes de coloration : - Principe de la coloration de Gram : • coloration primaire, décoloration, coloration secondaire. Exemples de bactéries Gram+ et Gram	Résultats des colorations obtenues.
Caractères structuraux Architecture générale d'une cellule bactérienne : éléments permanents et non permanents.	Schématisation de l'ultrastructure d'une cellule bactérienne mettant en évidence les éléments permanents.
Conditions de vie et de multiplication des bactéries Nutrition: • besoins en énergie • source de carbone • besoins en facteurs de croissance.	Définition de la phototrophie et de la chimiotrophie, de l'autotrophie et de l'hétérotrophie. Définition d'un facteur de croissance.

Types respiratoires : bactéries aérobies, bactéries anaérobies, bactéries aéroanaérobies.

Classification des bactéries en trois types respiratoires. Justification du rôle de l'oxygène pour les bactéries aérobies.

Croissance bactérienne : Reproduction bactérienne : Courbe de croissance bactérienne ; Paramètres physico-chimiques de la osmotique;

croissance: température, pH, pression Sporulation.

Définition du temps de génération et du taux de croissance horaire. Commentaire d'une courbe de croissance bactérienne. Indication des conditions favorables ou défavorables au développement et à l'activité des bactéries. Justification du rôle de la température. Enumération des conditions de la sporulation par l'installation de conditions défavorables.

Enumération des propriétés des spores.

TECHNOLOGIE

Réglementation relative aux produits alimentaires

Connaissances	Indicateurs d'évaluation
Transport des denrées périssables.	Énoncé des denrées périssables concernées par la réglementation
	Indication et justification des conditions de transport
	Indication des précautions à prendre au cours des opérations de chargement et déchargement des denrées pour maintenir la qualité alimentaire.
Traitement des produits alimentaires :	
 congélation, décongélation des denrées animales et d'origine animale 	Énoncé et justification des conditions d'hygiène à respecter.
 fabrication et utilisation de viandes hachées (fraîche et surgelée). 	Définition des deux types de viandes hachées. Justification des conditions de fabrication et d'utilisation.

Fabrication, conservation, distribution des plats cuisinés à l'avance.	Définition d'un plat «cuisiné à l'avance» Énoncé des ingrédients qui caractérisent cette appellation en référence à la réglementation Indication et justifications de la réglementation relative à la liaison chaude Indication et justifications de la réglementation relative à la liaison
	froide Énoncé et justification des conditions de remise en température.
Distribution des denrées alimentaires.	Justification de la nécessité de la portion «échantillon» Énoncé des conditions d'entreposage et de distribution des préparations servies froides (durée, température) Énoncé des conditions de service au consommateur des préparations chaudes ou froides (temps, température) Indication des conditions de présentation au consommateur en libre-service Indication des conditions relatives aux denrées alimentaires présentées en distributeurs automatiques

> Technologie des équipements

٠..

Métaux et alliages : aluminium, cuivre, nickel, chrome, aciers inoxydables Marbre et pierres marbrières naturelles et reconstituées

Peinture, vernis, papiers peints.

Système de pose.

. . .

Critères d'identification des matériaux et revêtements.

Énoncé des propriétés physiques et chimiques des matériaux et revêtements liées à l'entretien.

Indication des conséquences du système de pose sur les techniques d'entretien.

Matériels

Outillage

Caractéristiques des différents outils.

Classification des outils en fonction de leur utilisation

Identification des différentes parties d'un outil

Identification de la partie active d'un outil

Justification des propriétés requises pour assurer sa fonction

Énoncé des matériaux utilisés pour la partie active

Justification du choix d'un outil Énoncé des conditions d'utilisation d'un outil.

Matériels

Structure et organisation:

- notion de milieux associés : humain, technique, économique
- matière d'œuvre
- notions d'entrée sortie et d'action – résultat.

Fonction des différentes parties du matériel.

Notion de liaison fonctionnelle : liaison mécanique

Fonctionnement:

- conditions d'utilisation du matériel
- réglage.

Identification de la matière d'œuvre sur laquelle agit le matériel

Énoncé de la fonction globale du matériel

Indication des principales fonctions techniques du matériel

Énoncé des fonctions des différents organes

Justification des organes de sécurité et de commande.

Expliquer une liaison simple.

Énoncé des conditions d'utilisation d'un matériel dans une situation donnée Identification des organes de réglage Mise en relation entre la tâche à effectuer et les opérations de réglage.

...

. . .

> Technologie des produits

Technologie des produits alimentaires.

Modifications physico-chimiques intervenant lors du stockage ou des préparations culinaires et résultant de l'action :

- de l'air
- de la chaleur
- des acides.

Commercialisation des aliments frais ou transformés :

Mise en relation des propriétés et des applications culinaires :

- explication d'une technique
- justification d'une technique
- justification de l'utilisation d'un aliment dont on exploite les propriétés d'un constituant.

Définition des produits de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} gamme Énumération des critères de qualité

- gammes critères de qualité
- formes de commercialisation
- étiquetage.

pour un aliment donné Indication des principales formes de commercialisation des aliments Lecture et interprétation de l'étiquetage Identification des mentions obligatoires sur l'étiquetage.

> Techniques de production et de distribution alimentaire Techniques de réception et de Cf. indicateurs d'évaluation communs. stockage Techniques de pesées Techniques de manutention Techniques de stockage en chambre froide, en atmosphère modifiée Techniques d'allotissement et de fractionnement. Techniques de préparation des denrées en vue d'une production culinaire ou de leur consommation Épluchage et lavage des fruits et Énoncé des précautions à prendre pour légumes conserver les qualités nutritionnelles, Taillage: main / machine organoleptiques, sanitaires des Traitement des produits de la pêche denrées Traitement des viandes de boucherie, des volailles Énoncé des caractéristiques attendues Déconditionnement des denrées de la denrée préparée. conservées Traitement des denrées conservées. Techniques de fabrication de préparations culinaires simples Cuisson des aliments • Cuisson dans un liquide • Cuisson à l'étuvée Énumération des ingrédients • Cuisson à la vapeur • Grillades et rôtis Explication des transformations subies Sautés par les aliments. Braisés Ragoûts Fritures. Fabrication d'un appareil ou d'une SALICE Liaisons avec liants et émulsifiants industriels Liaisons glucidiques

Liaisons protidiques
Liaisons mixtes.
Émulsions stables et instables
Fabrication de pâtisseries
Fabrication de pâtes: pâte à crêpes,
pâte à frire, pâte à foncer, pâte à
choux, pâtes levées à la levure
chimique et à la levure organique
Utilisation de la pâte feuilletée
Fabrication de sirops et de caramel
Techniques d'assemblage à partir de
produits semi-élaborés ou prêts à
l'emploi ou préparés.

Cf. indicateurs d'évaluation communs.

Techniques de portionnement et de conditionnement

- Techniques de portionnement
- Tranchage
- Moulage
- Assemblage
- Remplissage
- Dressage
- Techniques de conditionnement
- Collage
- Agrafage
- Cerclage
- Thermoscellage
- Thermorétraction
- Sous-vide
- Sertissage
- Operculage
- Pointage
- Techniques d'étiquetage.

Techniques de conservation par le froid

- La réfrigération simple
- La réfrigération combinée
- Le refroidissement rapide
- La surgélation et la congélation
- La conservation sous-vide.

Explication des répercussions physiques, chimiques, microbiologiques sur le produit.

Énoncé des contrôles d'efficacité.

Choix en fonction du mode de stockage et / ou de distribution.

Énoncé des indications à porter sur l'étiquette.

RAPPORT DE LA PREMIERE PARTIE ECRITE

Rapport écrit par Mesdames ARBEY, BALLION, BERNARD, BOUR, GICQUEL, ROSSIGNOL, ROUGIER, TERRET.

Cette première partie est notée sur 15 points.

SUJET N°1

« L'entretien des locaux et des matériels dans une cuisine de collectivité »

RESULTATS

Nombre de copies corrigées : 42Moyenne des notes : 5,43Note la plus haute : 10,75

Note la plus fladte : 10,76
 Note la plus basse : 1,5
 Notes ≥ à la moyenne : 7

ELEMENTS DE CORRIGE

Introduction : présentation du sujet

1: ORGANISATION GENERALE DE L'ACTIVITE

L'organisation proposée devait prendre en compte les équipements, la notion d'équipe (différents personnels concernés) pour les différentes étapes du travail.

Pouvaient être évoquées différentes organisations : chronologique, humaine, matérielle, spatiale ...

On pouvait, par exemple, répondre à la question selon l'outil « QQOQCP » :

QUI réalise l'entretien? Les <u>personnels</u>, qualité (le chef de cuisine pour le piano, les agents de cuisine pour le sol, les équipements, les poubelles..., le plongeur pour la batterie et le petit matériel...).

QUOI ? Entretien des locaux et des matériels.

OU ? Cuisine de <u>grande superficie</u>, composée de <u>plusieurs zones encombrées</u> (emprises du mobilier sur le sol, piètements des appareils et des meubles, siphons d'évacuation dans le sol...) et prise en compte des différentes contraintes et ressources.

QUAND ? Entretien <u>général</u> après le service , selon la fréquence imposée par le plan de nettoyage et de désinfection.

POURQUOI ? Remise en état dans le respect des règles d'hygiène et de la méthode HACCP

2. TECHNIQUES PROFESSIONNELLES MISES EN OEUVRE

Dans cette partie, le candidat devait limiter son exposé aux opérations quotidiennes de nettoyage et de désinfection.

Question 2.1

Objectifs:

- maintenir la cuisine en état de propreté ;
- réduire le risque de biocontamination.

Principes:

- application;
- trempage;
- pulvérisation.

Choix

- Mise en œuvre des <u>techniques de bio nettoyage en 3 points</u> pour les sols, les plans de travail, les plonges, les appareils de préparation et de cuisson des aliments, les postes de lavage des mains, les poignées de porte ...
- Mise en œuvre des techniques de <u>bio nettoyage en 5 points</u> pour la trancheuse, les planches à découper, hachoir...

Eléments de justification :

- cercle de Sinner ;
- composants et mode d'action du détergent désinfectant ;
- charge microbienne;
- obligation de résultat ;
- ...

Question 2.2

Une relation pertinente devait être présentée entre les équipements et les techniques choisies.

Exemples d'équipements, de matériels et de produits :

centrale de désinfection,... raclettes, vaporisateurs, lavettes, brosses, ... détergent-désinfectant aux normes alimentaires, dégraissant aux normes alimentaires, dispositifs d'auto-contrôle, ... plan de nettoyage, classeur HACCP....

NB: pour chacun, les caractéristiques devaient être développées succinctement.

Exemples de documents de traçabilité :

- plan de nettoyage, protocoles, fiches techniques produits ...

Question 2.3

Exemples relevés dans les textes suivants

- Arrêté du 29 septembre 1997
- Guide des bonnes pratiques d'hygiène

Question 2.4

Consignes de sécurité relatives :

- à la prévention du risque électrique en milieu humide ;
- à la prévention des glissades et chutes ;
- à la manipulation des produits ...;
- au stockage des produits d'entretien.

Question 2.5

Contrôles visuels : fiche d'auto contrôle.

Contrôles d'hygiène réalisés par le personnel ou par un laboratoire agréé selon la méthode utilisée

- détection des protéines, ATPmétrie ;
- lames gélosées, boîtes-countact, écouvillonnage, ... → fiches de contrôle.

Conclusion

SUJET N°2

« La réception, le contrôle et le stockage des denrées et des marchandises »

RESULTATS

Nombre de copies corrigées : 30
Moyenne des notes : 7,08
Note la plus haute : 13,5
Note la plus basse : 2

Note la plus basse : 2
 Notes ≥ à la moyenne : 12

ELEMENTS DE CORRIGE

Introduction: présentation du sujet

1: ORGANISATION GENERALE DE L'ACTIVITE

Peuvent être évoquées les organisations : chronologique, humaine, matérielle, spatiale, ... L'organisation proposée doit prendre en compte les contraintes et les ressources liées aux locaux, aux équipements, notamment pour certaines étapes de manutention.

On pouvait répondre à la question selon l'outil « QQOQCP ».

Les opérations constituant cette activité doivent respecter impérativement la démarche HACCP, les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie (les détails concernant cette méthode sont exigées pour la rédaction de la 2^{ème} question)

Le candidat pouvait répondre en organisant l'activité <u>et</u> en détaillant les tâches (attendues à la 2^{ème} question) dès la réponse à cette 1^{ère} question. Il fallait nécessairement que cette présentation soit alors structurée et permette d'apporter toutes les justifications attendues aux plans technologique, réglementaire et scientifique y compris la méthode HACCP.

Exemple de traitement de la 1^{ère} question présentant les étapes du travail par ordre chronologique (incluant déjà la notion de tâches) <u>et apportant des éléments d'organisation matérielle</u> (d'autres approches pouvaient être privilégiées).

N.B.: les éléments ci-dessous en italique ne sont pas exigés dans la 1^{ère} question, ils illustrent les propos et permettent de justifier l'enchaînement des étapes, cependant si le candidat optait pour une présentation globale, ils étaient exigés.

1 – 1 Contrôle des zones de stockage

Se fait avant l'arrivée des marchandises (idée d'organisation nécessitant la connaissance des délais ou le respect d'un organigramme pré-établi ; (la notion de chef d'équipe, de responsable....de gestionnaire peut éventuellement être évoquée pour cette organisation)

Nature du travail : état des lieux, température, élimination des produits périmés, rangements préalables à la réception de nouveaux produits. Eventuellement contrôles bactériologiques des surfaces.

1 - 2 Contrôle du véhicule de livraison

Ces contrôles impliquent la préparation des documents et appareils de mesure préalablement à l'heure de la livraison Contrôle visuel de propreté, température (lecture d'appareils de mesure.....) éventuellement contrôles bactériologiques des surfaces.

1 - 3 - Réception de la commande

Là encore, la préparation en amont est indispensable (dossier ou réunion de tous les documents utiles compte tenu des actes techniques à effectuer)

Conformité au bon de commande

Contrôle quantitatif : pesées et dénombrement

Contrôle qualitatif: marque, dénomination, grammage, calibrage

Signalement des anomalies constatées /au bon de commande avec refus et mise en garde à l'intention du fournisseur

1 - 4 - Stockage et contrôle de la livraison

Préparation des matériels utiles en amont de la livraison

Chariots adaptés, transpalette si grand conditionnement

Stockage en fonction des catégories de produits : priorité aux produits surgelés et frais

Déconditionnement et reconditionnement éventuel : enlever tout carton, film de contention des lots

Garder les étiquettes et tout document informatif : traçabilité (consommation, utilisation, durée de vie...),

Stockage chronologique

1 - 5 - Tenue des documents de gestion des stocks et de suivi de la qualité

Manuels ou informatisés

Préparer ou avoir à proximité tous les documents utiles (Fiches de stock, fiches de réception, fiches d'anomalies ou de réserve, registre de traçabilité)

1 - 6 - Elimination des déchets

En fonction des circulations, des conteneurs.....en tenant compte de la réglementation

1 - 7 - Entretien des zones de stockage (matériels, sol, parois)

Protocoles d'utilisation des matériels et produits

Prise en compte de la périodicité des entretiens, du moment où il est judicieux de les effectuer

Cette approche n'est pas unique, d'autres analyses pouvaient être présentées.

Quelle que soit la démarche adoptée par le candidat (réponse globalisée sur les 2 questions ou séparées), il était essentiel que les organisations matérielle, chronologique et humaine soient développées.

Les 2 pages suivantes présentent les 2 fonctions concernées par cette activité.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		
DIPLOME : CAP – Agent polyvalent d	e restauration	
FONCTION 1: PRODUCTION		
SOUS-FONCTION 1 - 1:		
	des marchandises (produits d'entretien)	
Réception et entreposage des plats pré		
TACHES	Tâche 1 : Préparation des zones de stockage avant livraison (tri des	
	produits, remise en ordre)	
	Tâche 2 : Réception des denrées et des marchandises et contrôles	
	de conformité	
	Tâche 3 : Déconditionnement, décartonnage et contrôles de conformité	
	conformité Tâcho 4 : Pangament dans les zones appropriées	
	Tâche 4 : Rangement dans les zones appropriées Tâche 5 : Destockage et répartition en vue de l'utilisation	
	Tâche 6 : Renseignement et transmission des documents	
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES	
	- Tenue professionnelle adaptée	
	- Zone de réception équipée	
	- Zones et matériels de stockage ou d'entreposage, conformes à la	
	réglementation	
	- Zone et matériel d'évacuation des déchets, conformes à la	
	réglementation	
	 Denrées et marchandises, plats préparés à l'avance Matériel de manutention 	
	 Consignes de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie Matériels de contrôle 	
	- Materiels de controle - Consignes réglementaires et usages de l'entreprise	
	- Documents commerciaux (bons de commande, bons de	
	livraison,) et de gestion (fiches de stock, documents de traçabilité)	
	AUTONOMIE	
	- Responsable de la bonne exécution des tâches, dans le respect	
	des procédures imposées et des consignes données - Information de la hiérarchie en cas de dysfonctionnement	
	- Prise d'initiative professionnelle courante	
	- 1 rise diminative professioninene courante	
RESULTATS ATTENDUS	- Zones de stockage et d'entreposage organisées de façon	
	rationnelle	
	- Contrôles (quantitatifs et qualitatifs) conformes aux consignes de	
	l'entreprise et à la réglementation	
	- Elimination des déchets au fur et à mesure et conformément aux	
	consignes	
- Respect des zones propres et sales		
	Sortie rationnelle des produitsUtilisation correcte des documents	
	- Othisation correcte des documents	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES			
DIPLOME : CAP - Agent polyvalent de restauration			
FONCTION 4: GESTION DE LA QUALITE			
SOUS-FONCTION 4 - 1 :			
Pratique de la qualité dans les activités de production culinaire et d'entretien des matériels et des locaux			
demandées à son niveau			
TACHES	Tâche 1 : Réalisation du travail en respectant les fiches de travail,		
	les consignes d'organisation, d'hygiène, de sécurité		
Tâche 2 : Réalisation de contrôles quantitatifs (pesée			
qualitatifs (contrôles visuels)			
Tâche 3 : Anticipation et repérage des dysfonctionnements ou de			
non-qualité			

	Tâche 4: Prise d'initiative personnelle et mise en oeuvre de	
	solutions correctives ou d'amélioration	
	Tâche 5 : Renseignement de documents de suivi de la qualité	
	Tâche 6 : Information de la hiérarchie	
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES	
	- Fiches de travail pour les activités de production culinaire et	
	d'entretien des matériels et des locaux avec consignes d'hygiène,	
	d'organisation, de résultats attendus	
	- Contexte d'activités de production culinaire et d'entretien des	
	matériels et des locaux	
	- Contrôles à effectuer, tolérance des écarts, moyens techniques	
	d'appréciation	
	- Documents d'enregistrement de la qualité	
	AUTONOMIE	
	- Responsable de la qualité à son niveau, dans le respect des	
	procédures imposées et des consignes données	
RESULTATS ATTENDUS	- Qualité des prestations (production culinaire et entretien des	
	locaux et des matériels) conforme aux critères définis par	
	l'entreprise ou l'établissement	
	- Exactitude des contrôles et des documents de traçabilité	
	- Prise d'initiative adaptée	
	- Repérage des dysfonctionnements et information de la hiérarchie	

2 - Tâches et techniques

Pour traiter le sujet, le candidat devait prendre appui sur le bon de commande (annexe n°1)

<u>2.1</u>

Objectifs:

- éviter la contamination et la multiplication microbienne ;
- préserver les qualités organoleptiques, nutritionnelles du produit ;
- gérer de façon rationnelle les stocks ;

Principes selon la méthode des 5 « M ».

Matières premières ; Main d'œuvre, Milieu, Méthodes, Matériel pour permettre de lister toutes les anomalies et les fautes d'hygiène afin d'éviter le développement des micro-organismes et toutes contaminations durant les différentes manipulations avant et pendant les tâches à effectuer.

Matières premières : Elles sont considérées non conformes si

- sans étiquetage
- sans protection (emballage)
- altération des emballages (perforation des conditionnements; sachet éventré, déchiré; boites cabossées, fuitées, rouillées...)
- emballage souillé
- décongelées et recongelées
- en phase de décongélation
- congelées illicitement
- DLC trop courte ou dépassée
- DLUO trop courte ou dépassée
- absence d'estampille sanitaire sur les conditionnements
- poche sous vide fuitée, absence de vide
- aspect douteux (souillé, moisi, taché, abîmé) ou avec une odeur anormale
- température non conforme à la réception

Milieu et Matériel

- camion et matériels de livraison (vérification : propreté, mélange des marchandises, températures)
- locaux et équipements de réception et de stockage (vérification : propreté, températures de stockage)

Main d'œuvre

• hygiène des personnels (points à observer : tenue, mains...)

Méthode

- rangement des produits en commençant par les plus sensibles jusqu'aux moins sensibles (surgelés, frais, fruits/légumes, épicerie....)
- ordre chronologique de rangement (Premier rentré/ Premier sorti)

Justifications attendues:

- action de la température, du dioxygène, de la lumière, de l'humidité sur le développement microbien et sur les qualités nutritionnelles et organoleptiques des produits

2.2 Equipements, matériels et documents

Documents

- Bon de commande/bon de livraison
- Fiche contrôle à la réception à conserver 12 mois [agrément du véhicule de transport des denrées, contrôle des températures, intégrité des denrées alimentaires, conformité du poids et du nombre d'unités, conditions d'étiquetage]
- Fiche de stock
- Fiche anomalie à la réception
- Fiche informative : température (valeur cible et tolérance)
- Fiche de déconditionnement
- Document recueil traçabilité

<u>Equipements et matériels</u> : ils doivent permettre de travailler selon les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

- poste de lavage des mains
- équipements pour le stockage : rayonnages, armoires, chambres froides (positives et négatives)
- tenue du personnel (éventuellement gilet isotherme pour chambres froides)
- sonde, thermomètre
- feuilles de contrôle et stylos
- chariot de ménage équipé et produits d'entretien
- transpalette ou chariot
- gants de sécurité
- gants à usage unique
- ciseaux, cutter
- calibreur fruits et légumes, balance

.

- produit désinfectant pour la sonde (papier à usage unique et alcool 60° ou lingette désinfectante....)
- prélèvement microbiologique

2.3 Points réglementaires à respecter

Les réglementations de référence

- <u>la directive Européenne 93/43</u> du 14 juin 1993

Directive relative à l'hygiène des denrées alimentaires. Elle constitue le texte de référence pour les états membres de l'Union Européenne (applicable depuis fin décembre 1995).

Cette directive fixe, à chaque étape de la chaîne alimentaire, 2 objectifs :

- * la sécurité des denrées alimentaires : l'aliment doit pouvoir être consommé sans danger (absence de substances toxiques) ;
- * *la salubrité* : l'aliment doit pouvoir être sain et non porteur de microbes pathogènes.

- [L'arrêté du 9 mai 1995 : pour les aliments remis directement au consommateur]
- L'arrêté du 29 septembre 1997 :

Pour la restauration collective à caractère social

<u>L'arrêté du 20 juillet 1998 :</u>

Pour le transport des aliments

- La note de service du 10 Août 1998

Note publiée par la direction générale de l'alimentation dans l'attente du guide des bonnes pratiques, afin de faciliter l'application de l'arrêté ministériel « Restauration collective à caractère social »

- L'arrêté du 1 Février 1974

Respect des températures durant la livraison (un décalage de +3°C est toléré)

Quelques exemples d'autocontrôles réglementaires à effectuer étaient attendus.

2.4 Consignes de sécurité et d'ergonomie

• <u>Sécurité alime</u>ntaire

Règles générales d'hygiène en ce qui concerne :

- le personnel (livreur et réceptionnaire) ;
- le camion de livraison;
- le local de stockage ;
- les matériels et équipements.
- Sécurité physique des personnels

Respect des consignes de sécurité concernant :

- l'ergonomie (manutention de marchandises lourdes et encombrantes), gestes et postures ;
- le risque de chutes et glissades ;
- le risque de coupures (lors du décartonnage avec les liens et le matériel).

Conclusion

SUJET 3

ELEMENTS DE CORRIGE

Le sujet est construit sur la compétence

C35 Préparer, conditionner les produits alimentaires

1ère partie : Conception et organisation d'une activité pratique

1^{ère} question

Proposer une organisation intégrant la nécessaire prise en compte des équipements, la notion d'équipe (différents personnels concernés) pour les différentes étapes du travail : sortie des denrées, bionettoyage, déconditionnement des denrées conservées, épluchage/lavage/taillage des denrées brutes, dressage, cuisson, conditionnement, étiquetage, stockage, bionettoyage de tout l'atelier.

Pouvaient être présentées les tâches relatives à l'entretien et la maintenance des matériels et équipements.

Pouvaient être évoquées différentes organisations : chronologique, humaine, matérielle, spatiale (notion de zones de travail) ...

$\mathbf{2}^{\text{ème}}$ question

2.1. Objectifs et techniques

2.1.1. Objectifs

- Objectif des techniques liées à l'utilisation des produits sous vide : éviter les biocontaminations ;
- Objectifs des techniques utilisées pour conditionner des produits sous vide : prolonger la durée de conservation, faciliter l'utilisation, préserver les qualités organoleptiques...
- <u>2.1.2. Les techniques à développer</u> pour répondre au sujet sont les suivantes (en terme de compétences) :
 - contrôler qualitativement et quantitativement les produits alimentaires à la réception;
 - déconditionner des denrées conservées ;
 - conditionner des denrées et des préparations culinaires ;
 - mettre en service la ligne de conditionnement ;
 - réaliser des techniques de conditionnement ;
 - étiqueter des produits conditionnés ;
 - maîtriser les techniques du froid pour la conservation des denrées et des préparations culinaires.

L'utilisation des annexes apporte des éclairages sur les contenus qu'il convenait de développer aux plans scientifiques et technologiques.

2.1.3. Justifications scientifiques et technologiques

- Conditions de vie et de multiplication des bactéries....;
- Principes de production du froid et du fonctionnement de la machine sous vide...
- 2.2: Cellule de refroidissement rapide, chambre froide, et machine à mise sous vide, emballages spécifiques, produits désinfectants, fiches de protocole ...
- 2.3 : Réglementation
 - Arrêté de septembre 97
 - Principe de l'HACCP
 - Traçabilité (dont étiquetage)
 - Agrément
 - Plat témoin
 - Marche en avant
 -

2.4 : Privilégier l'ergonomie

- Organisation du poste de travail
- Ambiance professionnelle (zone froide, zone chaude...)

Risques physiques:

- Brûlures ;
- Coupures;
- Glissades :
-

2.5 : Contrôles

- Diagrammes d'enregistrement des températures
- Fiche d'auto contrôle de la technique de mise sous vide : contrôle visuel de la soudure et du vide
- Etude de vieillissement des produits conditionnés sous vide
-

Conclusion

OBSERVATIONS ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Le candidat doit se situer dans le contexte professionnel d'avoir à concevoir une activité PRATIQUE et non une application pédagogique.

Cette partie écrite permet d'évaluer le candidat sur :

- la connaissance des techniques professionnelles relatives à l'activité pratique citée ;
- la maîtrise de l'ensemble des savoirs associés à cette activité pratique.

L'exploitation pédagogique n'est pas l'objet de cette première partie de l'épreuve.

Le jury a apprécié:

- une présentation claire et structurée des étapes de l'activité pratique traduisant une aptitude à l'analyse et à la synthèse : par exemple réalisation à bon escient de tableaux, schémas ... ;
- des justifications scientifiques et techniques précises ;
- une maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe.

Le jury a regretté :

- une mauvaise analyse du sujet ;
- une exploitation insuffisante ou inexistante des annexes ;
- les hors -sujet et, en particulier les longs développements n'ayant aucun rapport avec le thème proposé;
- des justifications scientifiques et technologiques imprécises voire erronées qui, parfois, ne correspondent pas au niveau attendu au concours ;
- quelques candidats n'ont pas su actualiser leurs connaissances, notamment au niveau de la réglementation;
- quelques copies peu soignées ;
- l'absence de numérotation qui permet d'identifier la question à laquelle répond le candidat.

Le jury attend :

- une analyse pertinente du sujet ;
- un vocabulaire scientifique et technique précis et maîtrisé;
- un devoir structuré avec une introduction courte, adaptée au sujet proposé, et une conclusion ;
- des explications basées sur des connaissances rigoureuses traitées au niveau du concours.

Remarques:

- le jury rappelle aux candidats qu'une lecture attentive de la situation, du contexte de l'activité, devrait leur permettre d'éviter des hors sujet ;
- les annexes fournies avec les sujets sont sélectionnées afin d'aider le candidat à organiser sa réflexion sur certains points.

RAPPORT DE LA DEUXIEME PARTIE ORALE

Rapport établi par Mesdames ARMAGNAC, BIENAIME, BOIS, BOUCHE, BURG, CILPA, CROSNIER, LACOTE, LACOUTURE, LARCHEVEQUE, LINCELLES, MARTINEZ, MEILLER, MESSE, MORVAN, PASCAL, REMINIAC, SCOURZIC, SERE, SERVEAU, TABORIN et VERDIER.

Cette deuxième partie a été notée sur 25 points.

Elle se compose :

- d'une première étape : la préparation écrite de l'exposé (2h30) ;
- **d'une deuxième étape** (1h) : le candidat présente sa réflexion : « exposé suivi d'un entretien avec le jury» (exposé de 20 à 30 min. + entretien de 30 à 40 min.).

1 - LES ATTENTES DU JURY

Le jury attendait une exploitation pédagogique en lien avec l'activité pratique décrite dans la première partie de l'épreuve.

Il s'agissait, pour une classe donnée, de présenter une séquence d'enseignement ainsi que l'organisation d'une séance incluse dans la séquence. (voir tableau ci-après)

Le jury attendait que le candidat justifie l'ensemble de ses choix pédagogiques.

Le jury attenuant que le cantiduat justifie i ensemble de ses choix pedagogiques.		
Il était attendu, pour la Séquence :	Le jury a tenu compte de :	
 l'indication du thème et de la discipline lorsqu'elle était au choix du candidat l'indication de la place de la séquence dans la progression de l'année : place dans la formation et/ou dans le projet disciplinaire, temps imparti 	 la cohérence de la place impartie à la séquence dans la formation et/ou dans le projet disciplinaire la pertinence du temps imparti / contenus abordés et activités conduites 	
l'indication du titre de la séquence et de ses objectifs : objectif général de la séquence, titres et objectifs des différentes séances.	 l'adéquation du thème annoncé et des objectifs poursuivis/finalités de la formation et de la discipline la précision de la formulation l'adéquation des objectifs / aux finalités de la formation la cohérence des objectifs des séances au regard de l'objectif de la séquence 	
- l'indication des liens de la séquence développée avec les autres enseignements : * du domaine professionnel : autres savoirfaire professionnels, savoirs associés ; * du domaine général ; * PPCP,; et avec les PFE.	- la pertinence des liens établis par le candidat avec les autres enseignements et avec les PFE	
Il était attendu, pour la Séance :	Le jury a tenu compte de :	
Une présentation synthétique faisant apparaître :		
- les objectifs à atteindre ;	 la cohérence par rapport à la séquence, la formation, la discipline, et par rapport au public 	

- les contenus d'enseignement abordés ; - les contenus d'enseignement abordés ; - les supports utilisés pour préparer, conduire et évaluer la séance : ressources documentaires, fiche didactique de préparation de séance, outils pédagogiques, documents destinés aux élèves ; - les matériels, produits et équipements utilisés au cours des différentes situations d'apprentissage ; - les matériels, produits et équipements utilisés au cours des différentes situations d'apprentissage ; - le temps imparti à chaque étape. - la description des modalités d'évaluation de la séance - la conformité par rapport au référentiel - l'importance des connaissances par rapport à la durée de la séance sauce et au public visé - la pertinence de la différenciation faite par le candidat entre les ressources documentaires destinés à son autoformation et les documents destinés à aux élèves - la conformité des documents (fond et forme) à l'esprit de la pédagogie par objectifs - la variété des ressources documentaires et de leurs sources - la précision des propositions - la valeur formatrice des outils pédagogiques utilisés avec les élèves - l'adéquation des matériels, produits et équipements listés au regard des activités conduites - la pertinence et le réalisme - l'adéquation et la pertinence du support proposé (temps imparti, indicateurs d'évaluation, barème)	-	les situations d'apprentissage ;	concerné - la cohérence chronologique - la formulation centrée sur l'élève - la précision de la description - le réalisme - le temps imparti
 les supports utilisés pour préparer, conduire et évaluer la séance : ressources documentaires, fiche didactique de préparation de séance, outils pédagogiques, documents destinés aux élèves ; led candidat entre les ressources documentaires destinées à son autoformation et les documents destinées aux élèves - la conformité des documents (fond et forme) à l'esprit de la pédagogie par objectifs - la variété des ressources documentaires et de leurs sources - la précision des propositions - la valeur formatrice des outils pédagogiques utilisés avec les élèves les matériels, produits et équipements utilisés au cours des différentes situations d'apprentissage ; le temps imparti à chaque étape. la description des modalités d'évaluation de la séance la description des modalités d'évaluation de la séance le degré d'opérationnalisation de l'outil proposé 	-		 la variété des situations la conformité par rapport au référentiel l'importance des connaissances par
cours des différentes situations d'apprentissage ; - l'adéquation des matériels, produits et équipements listés au regard des activités conduites - le temps imparti à chaque étape la pertinence et le réalisme - la description des modalités d'évaluation de la séance - l'adéquation des matériels, produits et équipements listés au regard des activités conduites - la pertinence et le réalisme - l'adéquation et la pertinence du support proposé aux objectifs de la séance - le degré d'opérationnalisation de l'outil proposé	-	évaluer la séance : ressources documentaires, fiche didactique de préparation de séance, outils	candidat entre les ressources documentaires destinées à son autoformation et les documents destinés aux élèves - la conformité des documents (fond et forme) à l'esprit de la pédagogie par objectifs - la variété des ressources documentaires et de leurs sources - la précision des propositions - la valeur formatrice des outils pédagogiques
 la description des modalités d'évaluation de la séance la description des modalités d'évaluation de la séance l'adéquation et la pertinence du support proposé aux objectifs de la séance le degré d'opérationnalisation de l'outil proposé 	-		équipements listés au regard des activités
séance aux objectifs de la séance - le degré d'opérationnalisation de l'outil proposé	-	le temps imparti à chaque étape.	- la pertinence et le réalisme
	-		aux objectifs de la séance - le degré d'opérationnalisation de l'outil proposé

2 - LES POINTS FORTS OBSERVES PAR LE JURY :

De nombreux candidats ont présenté des exposés

- → <u>bien construits</u> ; le jury a apprécié :
 - √ les exposés proposant une introduction (présentation de la section et justification du contexte) et une conclusion;
 - ✓ les exposés structurés sur la base des items du sujet.
- → bien conduits ; le jury a apprécié :
 - ✓ la bonne gestion du temps d'exposé par les candidats ;
 - √ l'utilisation pertinente du rétroprojecteur et du tableau ;
 - ✓ le souci de présenter de façon synthétique les documents destinés aux élèves.
- → <u>étayés par des documents écrits</u> : le jury a apprécié l'utilisation **judicieuse** de l'informatique.

Certains candidats ont bien su

- justifier leurs choix pédagogiques ;
- montrer, au travers de leurs propositions, une réelle prise en compte des élèves (aptitudes, besoins, aspirations, ...) et leur souci de les rendre acteurs et autonomes ;
- faire preuve d'une attitude responsable (sécurité, citoyenneté, ...).

De nombreux candidats s'adaptent sans difficulté

- → aux contraintes du sujet (à une section méconnue, à un enseignement non dispensé);
- → aux attentes et au questionnement du jury.

Dans les deux temps de cette partie d'épreuve (exposé et entretien), de nombreux candidats montrent de bonnes aptitudes à la communication :

- → élocution aisée ;
- qualité de l'écoute ;
- → aptitude à proposer des remédiations ;
- conviction du ton et de l'attitude ;
- capacité à argumenter ;
- → aptitude à réagir positivement aux remarques du jury et à faire de nouvelles propositions ;
- → expression et vocabulaire adéquats à la fonction d'enseignant ;
- → concision des réponses.

3 - LES POINTS FAIBLES ET LES CONSEILS

POINTS FAIBLES relevés pour certains candidats	CONSEILS
Lecture superficielle des sujets Exploitation insuffisante des annexes	Prendre connaissance de l'intégralité du sujet et de ses annexes Identifier avec précision la situation à traiter dans le sujet
Exposé peu structuré et parfois trop bref	Construire un exposé comportant une introduction, un développement et une conclusion S'attacher à argumenter les propositions faites
Thème choisi pour la séquence trop éloigné de l'activité pratique décrite dans le sujet	Proposer un thème qui ait un lien direct avec l'activité décrite dans le sujet
Difficulté à définir l'organisation de la séquence et/ou de la séance :	
 objectifs mal formulés (fond et forme), insuffisamment précis; activités peu pertinentes; difficulté à concevoir des documents élèves; difficulté à construire une évaluation. 	S'entraîner à la formulation d'objectifs à partir des référentiels S'entraîner à construire de véritables projets de séquence et de séance conformes à la pédagogie par objectifs Utiliser judicieusement les annexes : extraits de référentiel Justifier la place des savoirs associés / techniques professionnelles Proposer des articulations pertinentes
Organisation stéréotypée des séances de TP.	Choisir des activités pertinentes et réalistes
Absence ou manque d'opérationnalité de la fiche didactique de préparation de séance	S'entraîner à la rédaction de fiches didactiques de préparation de séance efficaces
Méconnaissance du vocabulaire pédagogique	S'approprier le vocabulaire pédagogique afin d'éviter les confusions (ex : évaluation formative et sommative, techniques professionnelles et technologie, séquence et séance)

Connaissances disciplinaires non maîtrisées au niveau de l'enseignant	Actualiser et développer ses connaissances S'informer notamment de la réglementation en vigueur dans les différents domaines.
Méconnaissance du champ d'intervention Méconnaissance des niveaux d'enseignement Méconnaissance des disciplines	S'informer sur l'ensemble du champ d'intervention S'informer sur les caractéristiques des différents niveaux d'enseignement S'informer sur l'ensemble des disciplines Acquérir les connaissances indispensables relatives aux milieux professionnels

 $\underline{\textbf{Remarque}}: \text{le candidat ne doit pas s'attendre à obtenir des réponses des membres du jury aux questions posées.}$

Conclusion générale

Les résultats de l'épreuve d'admissibilité de la session 2004 sont en nette progression par rapport à ceux de la session précédente. Pour le concours interne, les notes moyennes des candidats admissibles et des candidats présents sont sensiblement supérieures à celle de la session 2003. Cette tendance n'est, cependant, pas confirmée par les résultats de l'épreuve d'admission (note moyenne des admis : 9.09 en 2004, 9.40 en 2003, note moyenne des présents : 7.62 en 2004, 8.24 en 2003). Sur l'ensemble du concours, les performances des candidats présents sont identiques sur les deux sessions, par contre, la moyenne générale des candidats admis est nettement supérieure en 2004 qu'en 2003.

	2003	2004
Epreuve d'admissibilité		
Candidats présents à l'épreuve	258	295
d'admissibilité		
Moyenne des présents	4.76	5.56
Moyenne des admissibles	7.72	9.09
Epreuve d'admission		
Moyenne des présents	8.24	7.62
Moyenne des admis	9.40	9.09
Ensemble du concours		
Moyenne des présents	8.10	8.10
Moyenne des admis	9.40	10.03

Ces résultats expliquent qu'il ait été possible de pourvoir sans difficulté, cette année, l'intégralité des postes offerts au concours (27 candidats proposés pour l'admission) avec une barre d'admission nettement supérieure (plus de 1.5 points) à celle de l'année précédente. Ils traduisent probablement une meilleure préparation des candidats à ce concours. On notera, par ailleurs, une augmentation sensible du nombre de candidats présents aux épreuves d'admissibilité : 295 en 2004, 258 en 2003), la tendance à la baisse des deux années précédentes s'est donc inversée.

Ces constats sont confirmés, voire amplifiés, par l'analyse des résultats du CAER, pour lequel tous les paramètres significatifs sont en progression cette année.

	2003	2004
Epreuve d'admissibilité		
Moyenne des présents	5.35	6.45
Moyenne des admissibles	7.82	9.08
Note la plus élevée	11.70	13.60
Epreuve d'admission		
Moyenne des présents	8.24	9.43
Moyenne des admis	9.40	11.04
Ensemble du concours		
Moyenne des présents	8.10	9.42
Moyenne des admis	8.98	10.53

Les commentaires des jurys reprennent globalement les mêmes observations que les années précédentes. On ne peut que conseiller aux candidats d'élargir leur champ de compétences (celui du PLP Biotechnologies santé environnement est très vaste, il est présenté en annexe de ce rapport), tant sur le plan des connaissances fondamentales de nature scientifique et technique qui se sont avérées insuffisantes pour un trop grand nombre de candidats, que sur celui des différentes applications entrant dans ce champ. La réussite à ce concours passe, pour un professeur dont l'activité professionnelle est ciblée sur un domaine précis, par un tel travail d'ouverture sur les domaines qu'il ne pratique pas mais qu'il est susceptible d'enseigner dans le cadre de sa carrière de professeur titulaire.

Rappelons, enfin, que sur l'ensemble des épreuves (écrites et orales), les candidats doivent faire la preuve de leurs aptitudes à l'enseignement. La rigueur d'un raisonnement, d' une démarche, la qualité de l'expression écrite et orale, l'illustration par un schéma bien construit, la construction et l'exploitation d'un tableau, l'aptitude à l'écoute et à l'argumentation ... sont autant de qualités nécessaires à un enseignant, et, de ce fait, d'indicateurs d'évaluation pour un concours interne.

Remerciements

Le jury tient à remercier Monsieur le Proviseur du Lycée René Josué Valin à LA ROCHELLE, et ses collaborateurs (en particulier M. Pierre CORNET, chef de travaux, Madame le Proviseur adjoint et Monsieur l'Intendant) ainsi que tous les agents, pour leur accueil et leur aide efficace. Ils ont permis que les épreuves orales du CAPLP2 interne Biotechnologies option santé-environnement se déroulent dans les conditions optimales tant pour les candidats que pour l'ensemble des membres du jury.

ANNEXE

CHAMPS DE COMPETENCES DU PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL Spécialité : BIOTECHNOLOGIES Option : SANTE – ENVIRONNEMENT

Ce professeur de lycée professionnel enseigne :

- la Vie Sociale et Professionnelle en CAP et BEP tertiaires ou industriels ;
- l'Hygiène Prévention Secourisme en Baccalauréats professionnels industriels ;
- les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et aux locaux dans les diplômes de l'hôtellerie- restauration et des métiers de l'alimentation (CAP, BEP, Baccalauréats professionnels et Mentions Complémentaires);
- la biologie générale et appliquée dans les diplômes concernant les services aux personnes (CAP Coiffure, CAP Esthétique-Cosmétique : soins esthétiques-conseil-vente) ;
- la nutrition, les techniques de préparation des collations et de service des repas, la technologie et l'entretien des locaux en BEP Carrières Sanitaires et Sociales et CAP Petite Enfance ;
- les enseignements professionnels et les savoirs associés dans les diplômes relatifs aux services dans les collectivités tels que :
- CAP Agent Polyvalent de Restauration
- CAP Maintenance et Hygiène des Locaux
- CAP Gestion des Déchets et Propreté Urbaine
- CAP Agent d'Assainissement et de Collecte des Déchets Liquides Spéciaux
- CAP Employé Technique de Collectivités
- BEP Bioservices (dominante Agent Technique d'Alimentation ou Maintenance et Hygiène des Locaux)
- Baccalauréat professionnel Hygiène-Environnement
- Dans certains champs professionnels en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Cette énumération n'est pas exhaustive.

S'agissant du Baccalauréat professionnel Bioindustries de transformation, il est rappelé que l'enseignement professionnel est dispensé uniquement par le PLP Biotechnologies option A, Biochimie-génie biologique.